Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 27 (1891)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS
XXVIIe Année

1er Aout 1891
No 15

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : **Partie générale :** L'enseignement des travaux manuels. L'histoire racontée aux petits. La circulaire ministérielle du 27 avril 1891 sur l'orthographe dans l'enseignement (suite). — **Chronique scolaire :** Vaud. Genève. Neuchâtel. Fête séculaire de Berne. — **Exercices scolaires :** Examens du certificat d'études primaires dans le canton de Berne (fin). Problèmes pour les sociétaires.

PARTIE GÉNÉRALE

L'enseignement des travaux manuels

Le 7e cours normal de travaux manuels, qui se donne actuellement à la Chaux-de-Fonds, attire l'attention des hommes d'école sur cette nouvelle branche de l'enseignement primaire. Quoiqu'elle soit mentionnée dans les lois de plusieurs cantons romands, elle est peu connue de nos populations. On a même à son sujet des idées erronées qui proviennent de ce que la question a été mal présentée. Il y a quelques années, les novateurs parlaient avec emphase d'enseignement professionnel et prédisaient la ruine de la société et de la patrie si tous les garçons ne faisaient pas à l'école un apprentissage de menuisier. On est heureusement revenu de cette exagération et l'on reconnaît que l'enseignement des travaux manuels à l'école ne doit pas avoir une tendance professionnelle, mais contribuer à l'éducation harmonique des enfants, en développant chez eux des aptitudes et des forces qu'on a le tort de négliger. Ce n'est plus du métier que l'on veut faire, mais de la pédagogie, et nous pensons que l'on est maintenant dans la bonne voie. Que cette action éducatrice ressorte suffisamment dans les ateliers scolaires organisés jusqu'à présent, nous ne le croyons pas; mais c'est celle que le travail manuel a l'ambition d'exercer et cela suffit pour nous convaincre que l'avenir est à lui.

Nous voudrions contribuer à débarrasser le principe de l'enseignement pédagogique des travaux manuels des préoccupations

utilitaires qui l'obscurcissent encore, faire mieux comprendre l'esprit de cet enseignement, le but à atteindre et la méthode à employer.

Pour introduire la question, nous ne pouvons mieux faire que de donner du beau discours que M. J. Clerc, directeur de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, a prononcé à l'ouverture du cours normal, la partie dans laquelle l'honorable conseiller d'Etat expose pourquoi l'école doit réserver une place à ce nouvel enseignement. Nous lui cédons la parole. ED. CLERC.

« Quelle est la signification du cours que nous inaugurons aujourd'hui ?

« L'école, de nos jours, n'est-il pas vrai ? éprouve le besoin de se démocratiser, de se faire toute à tous, d'élargir son cadre, de ne laisser en dehors de son action aucun être humain.

« Les anciens, qu'on proposait en notre temps d'études à notre admiration, parce qu'ils étaient puissants comme des rois et simples comme des paysans, qui marchaient nu-pieds et qui tenaient les cornes de la charrue, étaient purement des aristocrates. Pour former un seul d'entre ces républicains, il fallait que des milliers d'êtres, plus méprisés que des bêtes de somme, croupissent obscurément dans la vie la plus misérable.

« Au temps de la renaissance même, cette brillante époque de rénovation dans tous les domaines, et spécialement dans le domaine pédagogique, l'école ne poursuit guère que l'éducation d'individualités : Montaigne, Locke, et après eux Fénelon se donnent pour tâche d'élever des fils de rois, des princes, des gentilshommes ; des citoyens, jamais ! Il ne saurait plus en être ainsi de nos jours ; le pédagogue s'adresse à tous, l'école se fait sociale. Il n'y a plus de parias de l'enseignement et l'enseignement lui-même devenu gratuit et obligatoire complète successivement et tout en les élaguant ses programmes. A la lecture, à l'écriture, au calcul jadis presque seuls en honneur viennent s'ajouter l'une après l'autre des branches d'études, à mesure que leur valeur pour la masse du peuple se révèle : l'histoire, la géographie, le dessin, les travaux à l'aiguille, la gymnastique. Aujourd'hui en voici une nouvelle qui apparaît, qui s'impose à l'attention publique, qui tend à s'implanter. Ce n'est pas nous qui voulons l'éluder et le présent cours signifie que nous sommes fermement résolus à rester fidèles à la ligne de conduite que nous avons tracée à notre école populaire. C'est-à-dire que nous voulons de plus en plus plier, approprier la pédagogie aux besoins et aux exigences réelles de notre vie sociale.

« Mais il a encore une autre signification. Dans cette époque où les nations semblent vouloir de plus en plus se replier sur elles-mêmes, se suffire à elles-mêmes, se cantonner dans leurs frontières, jetant comme un défi à la science qui invente à l'envi des moyens de communication faciles et rapides, les individus, par une sorte de

réaction consciente, semblent éprouver au contraire le besoin de se voir, de s'entendre, de se connaître, de réparer pour ainsi dire le tort que le corps national dans son ensemble a pu faire. A un bill Mac-Kinley, ils répondent par une exposition à laquelle ils convient les citoyens du monde entier; aux barrières douanières surélevées, ils opposent des fêtes internationales; à chaque velléité d'isolement, un congrès surgit, des travaux en commun sont organisés. Eh bien! Messieurs, laissez-moi l'illusion de croire que parmi les motifs qui ont dicté votre venue ici, qui ont amené votre présence au milieu de nous, il y a eu aussi et beaucoup le désir, la volonté, quelles que soient d'ailleurs la langue que vous parlez, la race, la nation à laquelle vous appartenez, le désir, la volonté, dis-je, d'apprendre à vous connaître, à vous estimer, à vous aimer.

« C'est sur cette pensée que je termine.

« Et maintenant, pédagogues des divers pays représentés ici, à l'œuvre et la main dans la main! A l'œuvre pour conserver à l'école le rôle considérable auquel elle a droit dans la société moderne! A l'œuvre pour lui attirer, pour lui conquérir toujours plus les esprits et les bonnes volontés! A l'œuvre pour lui recruter, dans tous les rangs de la nation, des intelligences d'élite qui, enrôlées sous son drapeau, compteront au nombre des auxiliaires les plus militants, des champions les meilleurs de la science, de la vérité et du progrès! »

L'histoire racontée aux petits

L'école enfantine, dont il est superflu de rappeler la mission, en donnant une base solide à toutes les branches de l'enseignement, manquerait, nous paraît-il, à cette mission en omettant une seule de ces branches. C'est ce qui nous a engagée à donner cet essai de *Causerie historique.*

C'est donc sous ce titre familier que nous le soumettons à la critique de ceux qui ne pensent pas comme nous.

Quant à ceux qui partagent notre manière de comprendre, nous le leur offrons en disant : faites mieux !

LES CERISES DU ROI DE PRUSSE

Mignonne et Trill, deux jeunes pinsons habitants d'une sombre forêt, étaient perchés côte à côte sur la branche d'un grand chêne. Les pinsons n'aiment pas la pluie ; aussi tous deux étaient-ils silencieux en regardant celle qui tombait en ce moment régulière et serrée. Ce fut Mignonne qui, la première, rompit le silence. — « Le feuillage de notre chêne, tant il est touffu, n'a pas encore laissé passer une seule gouttelette. Vois donc, nous ne sommes absolument pas mouillés. — En effet, répondit Trill, ce chêne est un fameux abri! Mais, dis-moi, craindrais-tu bien de te mouiller un peu? — Moi craindre l'eau, as-tu donc oublié combien j'aime à me baigner? — Non, aussi je puis te dire à quoi je songeais. Maintenant que nous sommes sans souci puisque nos petits ont si bien pris leur vol la semaine dernière, je crois que cette journée pluvieuse nous paraîtra moins longue si nous allons en passer une partie chez nos amis et parents du verger. Le grand-père sera peut-être disposé à nous raconter l'histoire qu'il nous a promise. Qu'en penses-tu ? —

Tu n'as que de bonnes idées. En avant, dit Mignonne, ouvrant ses ailes. » — Trill la suit.

Ils sont bientôt au verger où leurs amis les reçoivent joyeusement. — «Nous espérions bien vous voir aujourd'hui, leur dit gracieusement Becquette, l'amie de Mignonne. — Nous avions déjà regardé bien des fois du côté de la forêt, ajouta Vocal, son compagnon, et le grand-père que j'aperçois sous les feuilles du grand cerisier, sera, je crois, heureux de nous raconter l'histoire en question. Allons la lui demander. »

Bientôt, tous en chœur saluent amicalement le grand-père qui les accueille tendrement et leur dit : « Je sais ce que vous attendez de moi, je n'ai pas oublié ma promesse. Groupez-vous là tout près, vous savez bien que je ne puis plus chanter haut bien longtemps, et je désire que vous entendiez tous parfaitement. Cet endroit est très bien choisi, vous comprendrez bientôt pourquoi. »

Le plus grand silence régnant autour de lui, le grand-père commença ainsi son récit :

— «Il y avait une fois... je ne sais pas bien quand; ce que je sais, c'est que la lune a dû se lever bien des fois depuis, puisque mon arrière-grand'mère n'était pas encore éclose. Il y avait donc une fois, dis-je, dans un grand pays qui s'appelle la Prusse, un roi très puissant. — Pardon, grand-père, demanda Trill, qu'est-ce que c'est qu'un roi? — Je ne puis pas très bien vous l'expliquer, mais la suite du récit vous le fera peut-être comprendre. Ce roi avait un palais magnifique. — C'était son nid, n'est-ce pas? dit Mignonne. — Oui, mais ne m'interrompez pas ainsi toujours, cela m'embrouille. Je répondrai à vos questions lorsque j'aurai fini. Dans ce palais magnifique il y avait un grand nombre de serviteurs, c'est-à-dire de gens qui apportaient au roi tout ce qui lui était nécessaire et même beaucoup plus. Ce roi, qui s'appelait Frédéric-le-Grand, n'entendait jamais dire non : c'était oui, toujours.

Il y avait une chose que ce roi aimait plus que son beau palais, plus que ses salons dorés, plus que ses beaux chevaux dont ses écuries étaient toutes pleines, plus que ses douces voitures et ses légers traîneaux, plus que ses beaux habits de soie et de velours, plus que sa couronne brillante de diamants, plus même que ses obéissants serviteurs, plus que tout enfin! Ce quelque chose, c'étaient les cerises.

Aussi ne voyait-on que des cerisiers dans ses vergers et dans ses avenues. Il y en avait partout. Ces arbres, soignés par d'habiles jardiniers, étaient plus beaux qu'aucun autre. Lorsqu'ils étaient en fleurs et que le vent les agitait, c'est avec bonheur que le roi voyait tomber à ses pieds toute une neige parfumée. C'est qu'il savait bien que ces pétales blancs avaient laissé, là-haut, dans les branches, un calice au fond duquel était une petite boule verte, et que cette petite boule grossissant et mûrissant sous le chaud soleil de juin, deviendrait une belle cerise rouge.

Un jour, un beau jour d'été, le roi assis à sa table chargée des meilleurs mets, mangeait à peine et paraissait attendre. Enfin, voici le dessert! Et quel dessert! Les premières cerises mûres! Qu'elles sont belles! Bonnes, le roi n'en doute pas, aussi s'empressait-il déjà d'en porter une à ses lèvres quand, la regardant de plus près, il s'arrêta et dit : — Qu'est-ce que ceci? — Ceci, Majesté, c'est un coup de bec. — Un coup de bec? Quel est l'oiseau qui a osé toucher à ces fruits avant le roi? — C'est un moineau, Majesté, les moineaux aiment aussi les cerises et savent fort bien découvrir les premières mûres. — Eh bien! dit le roi, ces cerises sont les dernières qu'ils mangeront. — Quelques instants plus tard, tous les habitants de la ville était attirés à la rue par un formidable bruit de trompette. — C'est le crieur du roi, se dit-on tout bas, écoutons ce qu'il a à nous dire. — Tout le monde se rangea en cercle autour de l'homme à la trompette. Quand le silence fut établi, celui-ci déroula un grand papier et lut d'une voix forte ce qui suit : Sa Majesté le roi de Prusse fait savoir à tous ses sujets, que voulant détruire jusqu'au dernier moineau de son royaume, il donnera six pfennigs (c'est-à-dire environ sept centimes, dit le grand-père) pour chaque moineau qu'on lui apportera mort.

avant la fin de la semaine! — Et c'était tout, l'homme roula son papier et s'en alla plus loin faire retentir sa trompette et recommencer sa lecture.

Il fut ainsi fait sur toutes les places de toutes les villes et dans tous les villages du royaume.

Le lendemain, aux champs, dans tous les buissons, sur toutes les haies et devant chaque maison on ne voyait que filets tendus, de tous côtés que chasseurs l'arme au bras.

Au dernier jour de la semaine, à midi, une grande foule d'hommes, de femmes et d'enfants, les uns une hotte au dos, les autres un panier au bras, attendaient patiemment devant la grille du palais. Enfin la porte s'ouvrit et tous entrèrent dans la vaste cour. Là ils attendirent encore longtemps, bien longtemps sans se plaindre, et, quand le roi apparut à un balcon, tous les chapeaux se levèrent et toutes les têtes s'inclinèrent devant lui. Puis, chacun posa sa hotte ou son panier pour en vider le contenu.

Il y avait tant de ces moineaux morts qu'il fallut allumer les lustres de la cour pour finir de les compter.

Le roi, très joyeux, avait devant lui un grand sac dans lequel il puisait pour en retirer des poignées de centimes qu'il lançait dans toutes les hottes et dans tous les paniers.

Quand le sac était vide, on en apportait un autre tout plein.

Le plus petit panier remporta au moins 120 pfennigs.

Les grandes hottes en contenaient au moins 600.

— Alors, dit doucement Becquette, le roi n'en avait plus? — Plus? dit le grand-père, les rois en ont toujours.

Le lendemain, tous les moineaux sont enterrés au pied des cerisiers, et quand vint l'hiver, les petits enfants qui allaient à l'école n'en voyaient pas un à qui donner quelques miettes de leur pain. Il restait de l'argent au roi, mais il ne lui restait plus aucun moineau.

Il en était heureux, car, disait-il, quand le printemps reviendra, je me promènerai avec plaisir sous mes cerisiers. Maintenant, je suis certain qu'ils me donneront tout entières leurs premières et leurs plus belles cerises. Elles seront pour moi, rien que pour moi!

Le printemps est revenu avec son beau soleil et ses douces pluies qui gonflent les bourgeons. Le roi vient chaque jour admirer ses cerisiers dont l'écorce fraîche et brillante lui dit assez que la sève monte en abondance jusqu'à la moindre branchette.

Un matin que, comme de coutume, le roi faisait sa promenade matinale, il sentit que quelque chose venait de tomber sur son épaule. Regardant aussitôt, il vit que c'était une énorme chenille qu'il s'empressa d'écraser avec dégoût. Mais, à chaque pas qu'il faisait, de nouvelles chenilles tombaient de tous côtés. Son manteau en fut bientôt couvert. C'est horrible, dit-il, après avoir levé la tête, tous les bourgeons sont dévorés!

Puis, s'adressant avec colère au chef de ses jardiniers : « Vous n'avez pas soigné mes cerisiers, pourquoi cela? — Pardon, Majesté, vos cerisiers ont occupé bien des jardiniers de plus cette année, mais malgré tous nos efforts, nous n'avons pu les préserver de ces affreuses bêtes qui, aux premiers rayons du soleil, sont écloses de tous côtés. — Mais je n'ai jamais vu cela, dit le roi, c'est par milliers qu'on les compte. — Oui, Majesté, il faut d'autres yeux que ceux des meilleurs jardiniers pour les découvrir avant qu'elles aient commis tant de dégâts. Cette année, les bons yeux qui les guettaient ne sont plus là! — Où sont-ils donc? — Ils dorment pour toujours sous la terre dont Votre Majesté les a fait recouvrir. — Quoi? dit le roi, je n'ai jamais fait enterrer personne. — Pardon, Majesté, oubliez-vous qu'il n'y a plus un seul moineau dans votre royaume? — Qu'ont à faire les moineaux dans cette affaire de chenilles? — Si celles-ci pouvaient se faire comprendre, elles vous diraient que jamais roi ne fut meilleur pour elles que Votre Majesté, qui a fait massacrer leurs plus redoutables ennemis.

Le roi, tout triste, reprit le chemin du palais. Là, du balcon d'où il jetait à poignées les centimes, il pouvait voir tous ses cerisiers dépouillés. A peine

apercevait-on par-ci, par-là, quelque pauvre petite feuille ayant échappé aux malfaisants insectes. Point de fleurs, dit-il en soupirant, donc point de fruits!

Depuis ce moment le roi se demanda bien souvent : Que faut-il faire?

Une nuit pendant laquelle il ne pouvait dormir, tant cette pensée le préoccupait, il prit une grande résolution et le jour paraissait à peine, que l'homme à la trompette s'en allait éveiller tout le monde.

Chacun, en se frottant les yeux, se demanda si le roi aurait aperçu un moineau, et fut bien étonné en entendant ceci : Sa Majesté le roi de Prusse fait savoir à tous les habitants de son royaume qu'il donnera douze pfennigs à tous ceux qui lui apporteront un moineau vivant!

Douze pfennigs! se disaient les gens tout haut, vite mettons-nous en voyage, — et tout bas : Encore un caprice du roi! Il faut aller loin pour quelques centimes, mais le roi ordonne, obéissons.

Le lendemain toutes les routes étaient peuplées de voyageurs, s'en allant au loin, hors du royaume, emportant des cages de toutes les grandeurs.

Après plusieurs semaines, les voyageurs, de retour, étaient de nouveau dans la cour du palais et le roi à son balcon.

Toutes les cages furent ouvertes les unes après les autres et chaque fois qu'un moineau s'envolait, douze pfennigs tombaient sur les dalles de la cour.

Mais, malgré leur argent, tous en s'en retournant chez eux bien fatigués disaient : « Espérons que l'homme à la trompette ne reviendra pas de sitôt!»

Le roi, lui, s'en alla dormir sous son drap de dentelle pour s'éveiller aux premiers rayons du jour au bruit assourdissant que faisaient les moineaux tout surpris de se trouver dans un nouveau pays, regorgeant d'insectes de tous genres. — Restez, restez ainsi toujours dans les branches de mes cerisiers, vous n'aurez désormais plus rien à craindre, je suis très puissant!

Dieb! dieb! lui répondit-on de toutes parts.

Le roi chercha longtemps ce que signifiait cette réponse et trouva enfin que cela voulait dire : Il est un roi plus sage et plus puissant que vous, Majesté, il vient de vous donner une grande leçon : ne l'oubliez jamais! »

(A suivre.) A. VUAGNAT.

La circulaire ministérielle du 27 avril 1891 sur l'orthographe dans l'enseignement

(SUITE)

M. le ministre de l'instruction publique prévoit les demandes d'éclaircissements qui pourront lui être adressées, et il les repousse par avance en déclarant qu'il ne veut ni dresser, ni charger les recteurs de dresser des tableaux officiels de variantes orthographiques. Il se borne à des indications générales et à des exemples, laissant aux commissions le soin d'apprécier chaque cas particulier. Dans les autres épreuves des examens, ce sont toujours les commissions qui sous leur responsabilité personnelle, ont mesuré la gravité relative des fautes commises. Pour la rédaction, par exemple, elles ne se sont jamais avisées de consulter le ministre sur la question de savoir si une locution impropre doit être comptée plus ou moins qu'une transition faible.

Il serait tout aussi étrange de réclamer de l'administration supérieure une sorte de barême des fautes d'orthographe.

Mais la liberté laissée aux commissions d'examen n'implique pas la faculté de persister dans les vieux errements. Le titre de la circulaire est formel : elle *interdit* l'abus des exigences grammaticales dans la dictée, et les commissions qui continueraient à faire la guerre aux prétendues fautes signalées par la circulaire enfreindraient gravement les instructions du ministre de qui elles tiennent leurs pouvoirs. Il saute aux yeux d'autre part que toutes les fautes indiquées sont au nombre de celles qui doivent être considérées, non pas comme légères, mais comme non existantes. « Dans ce cas, dit M. le

ministre à la fin de ses considérations sur le premier groupe, et dans tous les cas semblables, le correcteur *ne peut pas* demander à l'élève d'être plus sûr de lui que les maîtres eux-mêmes. » Un peu plus loin : « Est-il juste (traduisez *il est injuste*, donc *il n'est pas permis)* de compter comme autant de fautes les infractions à l'orthographe qui sont précisément des preuves d'attention de la part de l'élève ? » Quand, dans les mêmes paragraphes, à propos des mêmes manquements, M. le ministre parle de « renoncer à une rigueur absolue », d'être « indulgent », il est clair que ce sont là des formules atténuées d'une pensée très nette, à savoir qu'on ne doit pas compter de faute dans tous ces cas. J'irai même plus loin : l'enfant qui écrirait *assoir* en vertu d'une comparaison avec *déchoir*, *séance* et *déchéance* mériterait sans conteste d'être placé avant celui qui se serait conformé machinalement à la graphie consignée dans le dictionnaire.

Le nouvel esprit introduit dans la correction des épreuves orthographiques doit avoir pour effet « d'assurer à l'enseignement de l'orthographe une direction moins étroite. » C'est là une conséquence qu'on ne saurait trop mettre en relief. La recommandation faite aux commissions de ne plus considérer, par exemple, comme une faute l'orthographe « des caillous » implique forcément, pour les instituteurs et les professeurs, l'obligation de ne plus perdre leur temps à enseigner les sept noms en *ou* qui devaient prendre un *x*. Combien d'autres règles absurdes vont se trouver caduques par le fait même de l'application de la circulaire ! Nous verrons donc enfin réduire « le nombre invraisemblable d'heures consacrées aux exercices grammaticaux les plus minutieux. » Quel soulagement pour les maîtres et pour les élèves ! Quel triomphe pour le bon sens !

2. MOTS COMPOSÉS

La circulaire ministérielle nous met en garde contre « les exceptions et les sous-exceptions sans nombre de la *prétendue* orthographe des noms composés, qui n'est que l'histoire d'une variation perpétuelle ! »

Il est logique d'écrire en un seul mot tous les mots composés qui commencent par *entre* et *contre*, et ceux qui sont formés d'un verbe suivi d'un régime direct : *entredeux* comme *entremets*, *contrecoup* comme *contrefaçon*, *portemonnaie* comme *portemanteau*, etc.

On ne peut considérer comme une faute l'omission du trait d'union dans les mots composés au milieu desquels se trouve une préposition, ou dans ceux qui sont formés d'un substantif et d'un adjectif qui s'y rapporte: *arc en ciel* comme *chemin de fer, plain chant* comme *pleine lune*, et aussi *demi litre*, etc.

(A suivre.) LÉON CLÉDAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD

Fêtes universitaires (fin).

Journées des 19 et 20 mai. — Le caractère des deux dernières journées des fêtes universitaires, plutôt réservées aux réjouissances, nous autorise à être bref. Le premier acte de la journée de mardi a été l'exécution, sur la place Montbenon, de la cantate Pestalozzi. Une foule au milieu de laquelle il est presque impossible de circuler a envahi l'esplanade inférieure de la promenade chère aux Lausannois. Sur l'escalier, complété par une estrade de quelques gradins, qui, devant le Palais de justice, relie les deux terrasses étagées de Montbenon, sont massés environ deux mille chanteurs ; la plupart sont des élèves appartenant aux établissements secondaires et aux écoles primaires de Lausanne ; parmi les auxiliaires figurent les grandes personnes,

une centaine à peine, qui chantent les solos et une société instrumentale qui accompagne. A huit heures, exactement, l'œuvre musicale de M. Giroud est attaquée, puis enlevée avec entrain et précision. Emue par un touchant souvenir et par les accents qui le font naître, la foule applaudit vigoureusement ces voix enfantines vibrant sous un ciel froncé. Celui-ci, moins implacable qu'il ne le fut naguère, se borne à menacer et permet pour une fois de célébrer un nom auquel commençait à s'attacher une sorte de crainte superstitieuse. Nous ne terminerons pas ce qui est à dire sur ce sujet sans rendre hommage à la persévérance et à la fermeté patiente du directeur des répétitions générales et de l'exécution finale, M. Dénéréaz, professeur de chant, qui, étant donné le temps limité consacré à l'étude de la cantate, avait assumé une grande responsabilité.

. . . . . .

Quatre bateaux pavoisés, dont un marche à respectueuse distance des autres, cinglent vert la terre de la Nice vaudoise. Ils ont pris au large. De son poste d'observation mouvant, chacun peut admirer à son aise le paysage qui encadre le lac et se laisse bercer par le flot des impressions que, seul, a le don d'éveiller un voyage au milieu de l'onde. Le passager qui accompagne le bateau dans ses courses ordinaires est continuellement en contact avec la rive, et la rive, avec ses aspérités, lui fait soupçonner des luttes sans cesse renaissantes, aussi bien qu'elle fait revivre pour ainsi dire ces autres luttes au prix desquelles l'homme a vaincu la terre. Vues d'ici, c'est-à-dire de loin, les saillies sont devenues des ondulations à peine sensibles. Les demeures là-bas accrochées aux flancs des monts peuvent-elles être autre chose que l'asile de la paix ? Centres d'une fertile activité, elles n'abritent sans doute ni l'égoïsme, ni l'ambition, ni le drame. O rêve! que ne puisses-tu durer autant que la vie !...

Cependant nous approchons du lac de Jean-Jacques et de Byron. Voici l'agreste rive savoisienne avec ses forêts de hêtres aux gaies frondaisons ; voici Meillerie, blotti au pied de son rocher, St-Gingolph et son haut pont, dont la plus capricieuse des destinées a fait un trait d'union entre deux nationalités ; voici encore le Bouveret et son idyllique forêt de châtaigniers. Vis-à-vis s'échelonnent les nombreux villages de la paroisse de Montreux, contrée fortunée que l'architecture et le génie modernes couvrent à l'envi de leurs monuments. La beauté de ces lieux si vantés a aujourd'hui quelque chose de sévère. Les terrasses du vignoble, à peine empamprées, paraissent nues, attestant toutefois un labeur incessant. La zone qui suit est plus gaie ; le vert tendre des prairies y domine, les forêts de sapin y projettent leurs taches et la fleur y sourit. Des champs de narcisses piquent timidement par-ci par-là les draperies de verdure ; la charmante fleur est retardée en raison des intempéries de la saison, et d'autres que nous jouirons du spectacle unique de ces vastes champs de narcisses d'une blancheur immaculée qui, à pareille époque et dans ce pays-ci, tapissent les pentes herbeuses. Au-dessus des vignobles et des sapins, des prairies et des pâturages, quelques cimes dressent leurs masses sombres et imposantes que couronne une neige toute fraîche. Plus loin et plus haut que les cimes s'étend non une nappe d'azur mais un voile épais de nuages, qui ne tarde pas à s'abaisser.

Ballottés depuis Ouchy, nous arrivons enfin, non sans avoir essuyé toute la violence d'un grain de vaudaire, qui, débouchant de la vallée du Rhône, fond directement sur Montreux. Nous débarquons successivement, la vague ne permettant d'aborder qu'à un seul débarcadère. L'heure du programme, il n'est pas besoin de le dire, n'a pu triompher des éléments. La ponctualité qui avait été si remarquée le premier jour des fêtes universitaires et à laquelle Lausanne, dont l'heure est proverbiale, n'était guère habituée, a du reste pris fin avec le concert scolaire de Montbenon.

Les hôtes de marque s'en vont au Kursaal, où les attend un banquet de réception royale ; les autres invités et les étudiants se dispersent dans les divers hôtels de la localité. Bientôt les nuages, qui préludaient dès le matin, se répandent en copieuses averses. Au Kursaal, après le banquet et pendant

que la pluie fait rage au dehors, sont prononcés de nouveaux discours, s'échangent de nouveaux compliments; c'est une suite de la séance universitaire, ou pour mieux dire le complément, qui mériterait bien plus et bien mieux qu'une simple mention.

Malgré le mauvais temps, les heures s'écoulent rapides. Le départ va sonner. A ce moment surtout, tous les visiteurs de Montreux, s'il est, en ce jour, permis de les appeler ainsi, illustres ou ignorés, auront oublié que le ciel de cette contrée leur a tenu rigueur — et d'ailleurs ce ciel est celui d'un seul jour — pour ne se souvenir que de l'hospitalité large et intelligente de ses habitants. Les palettes battent l'eau, et le gouvernail, manœuvré avec assurance, nous conduit en plein lac. La nuit nous enveloppe ; la pluie recommence de plus belle; la plupart des passagers se réfugient dans les salons; quelques curieux bravent le déluge et veulent voir les feux de joie allumés un peu partout sur la côte, entre Montreux et Lausanne, sur les hauteurs de Lavaux et du Jorat et même en Savoie. A Ouchy, on illumine et lorsque, vers 9 ½ h., la *flottille excursionniste* paraît en rade, une salve d'artillerie salue son retour. Mais quand le débarquement a lieu, c'est un sauve-qui-peut général; chacun, au plus vite, se cherche un gîte.

Le mercredi, les sociétés savantes ont des séances de circonstance, où théologiens, historiens, ingénieurs et architectes, médecins, pharmaciens, naturalistes, abordent et discutent les problèmes les plus divers. Domaine élevé et spécial, dans lequel je ne me hasarderais pas, posséderais-je même le don d'ubiquité pour pouvoir être partout. Les juristes lausannois et confrères, leur réputation de science juridique étant sans doute depuis longtemps établie, n'ayant donc plus de preuves à faire, n'ont pas de séance et se rattrapent en toastant au dessert de leur banquet.

Pendant la journée du mercredi, MM. les étudiants festoient et discourent. Les non-initiés à leurs mœurs apprennent que la séance du matin s'appelle chez eux le *frühschoppe*, que celle de relevée est le *commers*, qui se prolonge généralement jusqu'au delà du premier chant du coq et où les anciens, reprenant la livrée de l'adolescence, ne se trouvent pas trop dépaysés. L'après-midi, les étudiants s'en vont se divertir sous les ombrages de Sauvabelin; le soir, ils forment le cortège qui, à la lueur des torches, parcourt la plupart des rues de Lausanne, brillamment illuminées, pour venir expirer, dans une dernière convulsion, sur la place de Riponne. Sur cette place est encore tiré un magnifique feu d'artifice, acte final de ces trois jours de festivités.

E. F.

Voilà donc l'Université de Lausanne dûment lancée dans l'arène. En ce moment même, les sujets de satisfaction ne lui manquent pas. Les préventions d'hier sont la plupart dissipées. Ses premiers pas sont salués par les acclamations de tout un peuple, qui l'accompagne de ses vœux. Sa faculté cadette voit, dès ses débuts, accourir de nombreux étudiants, empressés à recueillir la parole de professeurs qui ont d'emblée conquis leur confiance. Le voyage s'annonce, on le voit, sous d'heureux auspices. Au nautonier maintenant, c'est-à-dire au principe dirigeant abstrait d'une telle institution, de régler sa voile et d'éviter les écueils. Aura-t-il, ce pilote, la main assez ferme, le coup d'œil assez sûr ? « La jeune Université sera sage », a déjà répondu son premier recteur. Consciente de ses responsabilités, elle ne dilapidera pas sa dot de liberté. Elle vivra de la vie du peuple dont elle est une émanation ; elle sera une incarnation de son génie. Elle ne sera pas exclusive, elle donnera cependant le pas à la science sur l'érudition et à la science positive sur la science spéculative et les systèmes.

Arrêtons-nous à cette promesse et scellons-la comme un engagement. Souhaitons que nous puissions célébrer toujours la communion du pays et de son université; que la seconde soit le meilleur des serviteurs du premier, qu'elle soit ce serviteur introduit dans le conseil de famille et appelé à y jouer un grand rôle; qu'elle lui épargne le luxe de l'érudition et de la métaphysique, quand celles-ci deviennent stériles; que, sans être une formule

économique, elle lui rende en services la sève qu'elle lui demandera ; que, loin d'affecter un détachement dédaigneux des choses de ce monde, elle répande ses bienfaits autour d'elle, qu'elle voie venir à elle toujours plus nombreux ceux à qui elle peut et doit fournir des armes pour le combat de la vie, qu'elle contribue à l'avancement moral et à la prospérité matérielle du peuple auquel elle a lié ses destinées. On parle ici de prospérité matérielle ; et pourquoi pas ? Ce n'est pas vouer à la matière un culte sensuel et égoïste, c'est vouloir le développement d'une force équilibrée et féconde, aliment substantiel de tout ce qui est grand et généreux.

Si l'Université de Lausanne accepte pour son premier devoir d'être utile à son pays, si elle est avant tout nationale, elle aura le droit, que personne ne lui contestera, de vouloir être quelque chose de plus, et elle ne portera ombrage à aucun des établissements similaires qui, dans son voisinage, se sont fait, comme elle, une place au soleil. Elle sera aussi un centre de culture romande, et, quand il le faudra, le pays romand, plus conscient de sa valeur, saura faire en faveur de la patrie suisse des concessions que le faible n'offre pas plus qu'on n'ose les lui demander. S'il en est ainsi, on n'aura pas à regretter que l'inauguration de l'Université de Lausanne ait sonné, comme on l'a dit, le glas de l'Université fédérale. L'Université de Lausanne a une belle tâche, elle n'y faillira pas.

E. Freymond.

GENÈVE

Il n'est jamais trop tard pour parler des bonnes choses ; aussi nous ne laisserons pas échapper l'occasion de rappeler la belle réussite de la réunion de la Société pédagogique genevoise avec la section «Arve et Lac» à Jussy. Malgré la grande distance qui sépare Genève de ce village, plus de 50 personnes ont pris part au banquet à midi. Au dessert, il a été prononcé d'excellentes paroles, toutes empreintes de cordialité et de l'esprit d'une bien vive solidarité. Il en a été de même au banquet des promotions du 7 juillet. Les 80 assistants se sont donné rendez-vous à l'année prochaine, se promettant de récolter de nombreuses adhésions pour une nouvelle occasion. Voilà certes les signes d'un besoin toujours plus pressant d'union et d'entente. Aussi est-ce la joie au cœur et pleins d'espoir en l'ère qui s'ouvre, que nous voyons apparaître l'aurore du jour où tous les membres du corps enseignant genevois marcheront la main dans la main.

* * *

Le mardi 7 juillet avait lieu l'inauguration du monument d'Antoine Carteret. Placé au milieu de l'immense rectangle formé par les bâtiments universitaires, ce monument est formé d'un socle de marbre sur lequel s'élève le buste en bronze de l'éminent homme d'Etat. Sur le devant du piédestal se trouve l'inscription suivante : « Antoine Carteret, conseiller d'Etat, président du Département de l'Instruction publique 1870-1887. » En-dessous figure l'écusson genevois traversé d'une palme, et plus bas : 1813-1889. Sur le côté opposé, on lit : « Erigé par souscription nationale ; inauguré le 6 juillet 1891. » L'ensemble est simple, d'un bon effet et le buste d'une ressemblance frappante.

L'inauguration a eu lieu en présence d'une assistance restreinte et presque à l'insu de la population. On se demande quels sont les motifs qui ont poussé le comité à laisser passer à peu près inaperçue l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire d'un homme qui fit partie pendant 50 ans des conseils de la nation, qui dirigea 17 ans le Département de l'Instruction publique et dont l'œuvre fut immense. Tous les amis et les admirateurs de Carteret pensent qu'à cette occasion une imposante manifestation populaire eût été de mise.

* * *

Le concours fédéral et international de gymnastique est terminé. Les yeux sont encore éblouis des spectacles grandioses, les oreilles pleines des fanfares éclatantes, la mémoire empreinte de souvenirs inoubliables, l'esprit tout vibrant de tant de mouvement, de bruit, de lumière, que déjà il faut se préparer à la fête commémorative du VIe centenaire de la Confédération. Toutes les communes organisent des réjouissances pour le 2 août. A Genève-Ville, une grande fête enfantine, avec cortège et cantate devant le monument national, sera suivie, le soir, d'une fête vénitienne dans la rade. L'embrasement des jetées et un superbe feu d'artifice seront encore rehaussés par l'inauguration des fontaines lumineuses dont le jet principal s'élèvera à 30 mètres de hauteur. Le programme promet de belles choses ; il ne reste qu'à faire le souhait d'être favorisé du facteur le plus important de réussite : le beau temps.

Ls Favre.

NEUCHATEL

Examens pour les brevets d'enseignement primaire.

A la session d'été des examens pour l'enseignement primaire se sont présentés 17 candidats au brevet de connaissances et 2 candidats au brevet d'aptitude pédagogique. Des 17 premiers, 4 ont échoué aux épreuves écrites, 1 aux travaux à l'aiguille et 2 à 2 examens oraux ; 10 ont donc obtenu le brevet. Les deux candidats au brevet d'aptitude ont également réussi.

Maintenant que le programme détaillé des examens est publié, nous ne jugeons plus utile de donner les questions sorties aux examens oraux. Mais il intéressera sans doute bon nombre de nos lecteurs de connaître les sujets des épreuves écrites. Les voici :

E. C.

1. Dictée orthographique (éliminatoire à 5 fautes).

Une vision.

Je fis quelques pas avec mes interlocuteurs sur le sommet de la montagne, et arrivant en vue de l'autre versant, j'aperçus une multitude de lumières de diverses nuances voltigeant dans les airs. C'étaient les habitants qui, la nuit, deviennent lumineux quand ils le veulent. Des chars aériens, paraissant formés de fleurs phosphorescentes, conduisaient des orchestres et des chœurs ; l'un deux vint à passer près de nous et nous prîmes place au milieu d'un nuage de parfums. Les sensations que j'éprouvais étaient singulièrement étrangères à toutes celles que j'avais goûtées sur la Terre, et cette première nuit sur Mars passa comme un rêve rapide, car à l'aurore je me trouvais encore dans le char aérien, discourant avec mes interlocuteurs et leurs indéfinissables compagnes. Quel panorama au lever du soleil ! Fleurs, fruits, parfums, palais féeriques s'élevaient sur des îles à la végétation orangée, les eaux s'étendaient en limpides miroirs, et de joyeux couples aériens descendaient en tourbillonnant sur ces rivages enchanteurs. Là, tous les travaux matériels sont accomplis par des machines et dirigés par quelques races animales perfectionnées, dont l'intelligence est à peu près du même ordre que celle des humains de la Terre. Les habitants ne vivent que par l'esprit et pour l'esprit ; leur système nerveux est parvenu à un tel degré de développement, que chacun de ces êtres, à la fois très délicat et très fort, semble un appareil électrique, et que leurs impressions les plus sensuelles, ressenties bien plus par leurs âmes que par leurs corps surpassent au centuple toutes celles que nos cinq sens terrestres réunies peuvent jamais nous offrir..... Une sorte de palais d'été, illuminé par les rayons du soleil levant, s'ouvrait au-dessous de notre gondole aérienne. Ma voisine, dont les ailes frémissaient d'impatience, posa son pied délicat sur une touffe de fleurs qui s'élevait entre deux jets de parfums. — « Retourneras-tu sur la Terre ? » dit-elle en me tendant les bras. — « Jamais ! » m'écriai-je.... Et je m'élançai vers elle....

Mais, du même coup, je me retrouvai, solitaire, sur le versant de la colline au pied de laquelle serpentait la Seine aux replis onduleux.

Uranie, CAMILLE FLAMMARION; 3me partie: « Ciel et Terre ».

Ainsi que nous l'avons annoncé, le 7e cours normal de travaux manuels s'est ouvert à la Chaux-de-Fonds le 19 juillet, à 6 heures, dans la grande salle du Cercle du Sapin. En ouvrant la séance, M. Ed. Clerc, président du comité d'organisation, a tenu d'abord à remercier le comité de la Société suisse pour la propagation de l'enseignement manuel d'avoir choisi la Chaux-de-Fonds pour le siège de ce 7e cours. « C'est un honneur que nous ambitionnions, a-t-il dit, pour notre cité d'abord, parce qu'elle gagne à être vue et connue de plus près, puis pour le triomphe même des travaux manuels dans notre canton. La cause de ce nouvel enseignement est gagnée dans les sphères gouvernementales de notre petit pays; c'est sur la proposition du Département de l'Instruction publique que le Grand Conseil a inscrit les travaux manuels au nombre des branches facultatives d'enseignement à l'école primaire; c'est à l'initiative de M. L. Latour, inspecteur des écoles, qu'est due la société locale pour l'enseignement des travaux manuels. Les ressources de cette société proviennent d'allocations cantonale et communale, et surtout de souscriptions des particuliers, et elles ont été suffisantes pour que nous ayons pu, pendant l'année scolaire qui s'est terminée hier, recevoir 280 élèves dans nos ateliers de cartonnage et de menuiserie. C'est vous dire, MM. les instituteurs, que vous êtes au milieu d'une population tout à fait sympathique à votre œuvre. A la Chaux-de-Fonds en particulier, nous sommes en train de construire un 5e collège, et dans ce bâtiment seront aménagés des locaux pour l'enseignement des travaux manuels. Comme la commission scolaire n'attend que d'avoir des locaux pour introduire officiellement cet enseignement, vous voyez que nous ne sommes pas loin de réaliser ce progrès dans nos écoles. Mais peut-être n'en est-il pas de même dans d'autres localités, où l'on se demande encore ce que c'est que ces travaux manuels. Eh bien, MM. les instituteurs, c'est sur vous que nous comptons pour les faire connaître et les rendre populaires. Le comité d'organisation, dont l'unique tâche était de vous préparer quelques agréments pendant votre séjour parmi nous, a pensé qu'il pouvait faire davantage, et il a convié tous les conseils communaux et toutes les commissions scolaires du canton, et le département de l'instruction publique de tous les cantons confédérés à venir visiter le cours normal. Nous espérons que beaucoup répondront à notre invitation, et nous comptons sur vous, Messieurs, pour que chacun des visiteurs que vous recevrez s'en retourne converti, et devienne à son tour, dans sa commune et dans son canton, l'initiateur de l'enseignement des travaux manuels. C'est le plus beau succès que vous puissiez rêver, Messieurs, et j'espère que vous travaillerez à l'obtenir. »

M. J. Clerc. conseiller d'Etat, a ensuite prononcé un discours très applaudi dons nous donnons la partie principale en article de tête.

A M. Clerc a succédé M. Léopold Maire, président du Conseil communal, qui a souhaité la bienvenue au nom des autorités et de la population de la Chaux-de-Fonds. Il a insisté sur l'importance du progrès réalisé dans l'école par l'introduction des travaux manuels, tout en signalant les nombreuses difficultés à surmonter avant d'arriver au but : la routine, l'intérêt personnel, les positions acquises, la résistance des intéressés, les frais, etc. L'orateur espère néanmoins que, grâce au concours intelligent et dévoué des instituteurs, toutes nos écoles suisses seront bientôt dotées de ce précieux enseignement manuel, la meilleure préparation aux carrières industrielles.

M. Maire a exprimé, en terminant, l'espoir que les instituteurs recevront une bonne impression de la Chaux-de-Fonds et remporteront du cours de nombreux et bons fruits.

Ces paroles ont été également acclamées.

Après avoir pris possession de leurs logements, les instituteurs ont joui d'une soirée pleine d'entrain, offerte à eux par le Cercle du Sapin. Les productions de l'orchestre l'*Espérance* ont alterné avec des discours en français, en allemand et en anglais, avec des soli et des chœurs.

Dès lors, les participants du cours ont été invités à un charmant concert donné au Cercle Montagnard, et à une soirée familière pleine d'entrain offerte par le Cercle de l'Union. Ils ont fait à la Maison-Monsieur, au bord du Doubs, une excursion favorisée par un temps superbe, et qui leur a permis d'apprécier la généreuse hospitalité des *Sonneurs*. Ils ont visité la fabrique de chocolat de Serrières, dont M. Russ-Suchard leur a fait les honneurs avec une parfaite amabilité, et la fabrique de papier, puis ils sont allés à Neuchâtel, où le Conseil communal leur a gracieusement offert une collation dans le jardin du Cercle du Musée. Ces distractions font une heureuse diversion à un travail qui ne laisse pas d'être fatigant.

Les participants sont au nombre de 95. Le canton de Neuchâtel en compte 27, Zurich 9, Berne 11, Glaris 2, Soleure 2, Bâle-Ville 9, Bâle-Campagne 1, St-Gall 4, les Grisons 3, Vaud 12, Thurgovie 4, Genève 1, la France 5, l'Allemagne 1, l'Angleterre 3, dont une dame. — Il y a 41 cartonniers, 42 menuisiers et 12 sculpteurs, qui sont tous très contents des installations.

Ed. Clerc.

Le peuple suisse tout entier et nos compatriotes à l'étranger s'apprêtent à célébrer le 6e centenaire de la fondation de la Confédération : fête nationale s'il en est une, qui réunira dans le même sentiment d'amour de la patrie les adhérents de tous les partis politiques et de toutes les confessions religieuses, les adultes et la jeunesse de toutes les écoles. Puisse cette solennité contribuer à la grandeur et à la prospérité morale de la Patrie !

Le comité d'organisation a invité notre Société à se faire représenter à Schwytz par trois délégués. Très heureux de pouvoir s'associer d'une manière effective à l'éclatant hommage qui sera rendu à la vertu de nos ancêtres sur le sol même où ils conquirent la liberté, le comité a délégué le président et le secrétaire de la Société pédagogique et le directeur du journal.

Ed. Clerc.

Fête séculaire de Berne. — Les journaux de Berne donnent le programme des fêtes qui auront lieu en août pour la célébration du septième centenaire de la fondation de la ville. Voici ce programme :

Vendredi 14 août, à partir de midi, réception des invités, distribution des billets de logements ; 3 ½ h., rassemblement des invités officiels au Casino ; 4 h., cortège à la Collégiale, avec musique et son des cloches ; 5 h., cérémonie d'ouverture des fêtes à la Collégiale, jeu d'orgues, chœur et discours ; à partir de 8 h., réunion à la place de fête.

Samedi 15 août, 6 h., choral sur la tour de la Collégiale, 22 coups de canon ; 9 h., première représentation du drame de fête ; midi, déjeuner à la fourchette dans les halles de fête ; 2 h. à 6 h., fête de la jeunesse ; 5 h., réunion familière des invités au Schænzli ; à partir de 8 h., réunion familière sur la place de la fête.

Dimanche 16 août, 6 h., choral sur la tour de la Collégiale, 22 coups de canon ; 7 h., service religieux dans toutes les églises de la ville ; 9 h., seconde représentation du drame de fête ; midi, banquet officiel ; à partir de 2 h., fête populaire ; 8 ½ heures, illumination de la ville et feux d'artifice ; réunions familières.

Lundi 17 août, 6 h., diane exécutée par plusieurs corps de musique, 22 coups de canon ; 8 h., rassemblement des figurants du cortège historique ; 9 h., départ du cortège historique ; midi, clôture du cortège historique, 22 coups de canon ; 1 h., banquet d'adieu des invités étrangers, déjeuner à la

fourchette des figurants du cortège historique; à partir de 8 h., réunion familière dans les halles de fête.

EXERCICES SCOLAIRES

Examens du certificat d'études primaires dans le canton de Berne. (Fin).

IV. HISTOIRE BIBLIQUE

1. Pourquoi Abraham sortit-il de la Mésopotamie?
2. Comment s'appelait la femme d'Isaac et d'où venait-elle?
3. Quelle était l'occupation principale des patriarches?
4. Pourquoi Joseph était-il haï par ses frères?
5. Dans quel but Israël et ses fils allèrent-ils s'établir en Egypte?
6. Qui était Moïse?
7. De quelle faute les Israélites se rendirent-ils coupables du temps des Juges?
8. Que savez-vous d'Esdras et de Néhémie?
9. Où et dans quelles circonstances naquit Jésus-Christ?
10. Où et à quel âge Jésus commença-t-il son ministère?
11. Quelles qualités, quelles vertus Jésus exigeait-il de ses disciples?
12. Nommez les disciples que Jésus affectionnait particulièrement.
13. Comment mourut Jean-Baptiste?
14. Citez une parole de consolation prononcée par Jésus.
15. Que savez-vous des Pharisiens?
16. Qu'est-ce que les Juifs attendaient du Messie?
17. Que nous apprend la parabole du bon Samaritain?
18. Quelle fut la conduite des disciples de Jésus en Gethsémané?
19. Qu'est-ce qu'une agape?
20. Que savez-vous de l'empereur Constantin?
21. Nommez un évêque de Smyrne qui souffrit le martyre.
22. Qu'est-ce qu'un fétiche?

V. HISTOIRE SUISSE

1. Qui a habité notre pays avant les Helvètes?
2. Nommez quelques-uns des peuples qui envahirent l'Helvétie après la domination romaine.
3. Par qui fut fondée la ville de Berne et quand?
4. Dans quel but Uri, Schwytz et Unterwald formèrent-ils une alliance?
5. Nommez les Etats qui formèrent la ligue des huit anciens cantons.
6. A la suite de quel événement Baden, Mellingue et Bremgarten devinrent-ils des baillages communs?
7. Quand furent fondées les trois lignes grisonnes? Nommez-les.
8. A quelle occasion la croix blanche de la Confédération fut-elle remplacée à Zurich par la croix rouge des Autrichiens?
9. Indiquez l'un ou l'autre des funestes résultats des guerres de Bourgogne.
10. Quel fut le 13me canton de la Confédération? Date de son entrée.
11. Qu'est-ce qui fournit à Berne le prétexte de faire la conquête du pays de Vaud?
12. Nommez les réformateurs de Genève.
13. Où la guerre des paysans prit-elle naissance?
14. Quels sont les sentiments qui distinguèrent le major Davel?
15. Indiquez quelques-uns des noms anciens du Jura bernois.
16. A quelle époque le Jura bernois forma-t-il un département français?
17. Dites une œuvre remarquable de Conrad Escher.
18. Que savez-vous du général Dufour?

19. Grâce à l'intervention de quel prince le roi de Prusse renonça-t-il à ses droits sur Neuchâtel?

20. Quel est l'événement le plus important dans l'histoire du Jura bernois depuis son annexion au canton de Berne?

21. Citez un ou deux cantons suisses qui forment une république démocratique directe.

22. Par qui la commune est-elle administrée?

VI. GÉOGRAPHIE

1. Quelle est la principale rivière du district de Courtelary?
2. Nommez une rivière du district de Courtelary qui se jette dans la Birse.
3. Nommez un chemin de fer régional du district de Courtelary?
4. Quel est le point le plus élevé du district de Courtelary?
5. Nommez une grande rivière du district des Franches-Montagnes.
6. Nommez, dans le district de Porrentruy, un village célèbre par sa poterie.
7. Quel minerai extrait-on dans le district de Delémont?
8. Connaissez-vous l'un ou l'autre château du district de Laufon?
9. Nommez deux villages du district de Moutier situés dans la vallée de Delémont.
10. Nommez une petite ville jurassienne située au bord du lac de Bienne
11. Comment représente-t-on les routes sur une carte?
12. Quelle est la population du Jura bernois?
13. Nommez trois districts du Seeland.
14. Quelle rivière arrose le district de Seftigen?
15. Nommez deux localités de l'Emmenthal.
16. Quel passage conduit du Hasli dans la vallée du Rhône?
17. Où est le rendez-vous des touristes qui visitent l'Oberland?
18. Nommez une petite ville fribourgeoise sur les bords du lac de Neuchâtel.
19. Nommez trois lacs du canton de Schwytz.
20. Quelle vallée grisonne est arrosée par un affluent du Danube?
21. Quels sont les chefs-lieux des deux Appenzell?
22. Nommez deux localités du Tesssin situées au sud du lac de Lugano.

VII. HISTOIRE NATURELLE

1. Comment divise-t-on les os de la tête?
2. Nommez l'os de la tête percé d'un trou par lequel passe la moëlle épinière.
3. Comment s'appellent les os qui forment l'épine dorsale?
4. Comment s'appellent les côtes qui n'arrivent pas jusqu'au sternum?
5. Quel est l'effet du suc gastrique?
6. A quoi sert la bile?
7. De quoi se compose l'air que nous respirons?
8. Nommez les trois principaux organes qui servent à la circulation du sang.
9. Quelle est la température normale du corps humain?
10. Qu'est-ce qui constitue le système nerveux de l'homme?
11. Sur quelle partie de l'œil l'image des objets vient-elle se peindre?
12. Comment se nomme cette cavité remplie d'air, de forme irrégulière, qui fait suite au tympan?
13. Quels sont les sens qui nous dirigent dans le choix de nos aliments?
14. Citez quelques aliments complets ou azotés.
15. Quand on choisit son logement, quels voisinages doit-on éviter au point de vue hygiénique?
16. Nommez les quatre grands embranchements des animaux.
17. Qu'est-ce que la houille? De quoi est-elle formée?

18. Comment s'appelle l'instrument le plus simple avec lequel on soulève des fardeaux?
19. Qu'est-ce qui fait monter le mercure ou l'alcool dans le thermomètre?
20. A quoi sert l'électricité?
21. Avec quoi fait-on le sucre.
22. Avec quoi fait-on le gaz d'éclairage?
23. Citez quelques matières qui entrent dans la composition du verre.
24. Avec quoi fait-on la poudre ordinaire.

VIII. CHANT

1. Quels sont les silences qui correspondent à une ronde, à une blanche, à une noire, à une croche?
2. Quelles clefs connaissez-vous? où les place-t-on?
3. Quelles mesures connaissez-vous?
4. Comment les indique-t-on?
5. Nommez les signes d'altération.
6. Dites leur effet.
7. Quand il y a deux points après une blanche, que vaut le second point?
8. Dessinez quelques signes ou écrivez quelques mots qui indiquent les nuances.
9. Quand il y a des points au-dessus des notes, que veulent-ils dire?
10. A quoi sert le renvoi?
11. Quand emploie-t-on la liaison?
12. Où fait-on usage du point d'orgue?
13. Dites ce qu'est un triolet.
14. Comment compte-t-on les lignes et les intervalles : de haut en bas ou de bas en haut?
15. Dans une mesure à quatre temps quels silences faut-il après une blanche et une croche pour compléter la mesure.
16. Sur quelle ligne de la portée se trouve le *fa* du haut?

Problèmes pour les sociétaires

Solution du N° 19.

La pression intérieure sera égale à 6 atmosphères et la pression extérieure au poids de la soupape, plus le poids dont elle doit être chargée. Ces deux pressions se font équilibre au moment où la soupape doit s'ouvrir.

La pression intérieure est équivalente à 6 fois le poids d'un cylindre de mercure ayant pour base la soupape et pour hauteur 0^m76.

Pression extérieure = pression intérieure.

$$6 \times \pi \times 0{,}2^2 \times 7{,}6 \times 13{,}6 = 1 + x$$
$$77\,\text{kg.}\ 32 = 1\,\text{kg.} + x$$
$$x = 76\,\text{kg.}\ 932$$

Une solution reçue nous donne pour résultat : $x = 63{,}943$, en considérant les 6 atmosphères en valeur absolue et non comme étant déjà l'excédant de la pression dans la chaudière sur la pression ordinaire extérieure, ce qui revient à faire le calcul avec un excédant de 5 atmosphères.

Solutions exactes : Une abonnée, le Locle; MM. H. Javet, Môtier-Vully; E.-H. Guenot, Landeron; G. Bünzli, St-Blaise.

Problème N° 20.

Le souverain est une pièce d'or au titre de $^{11}/_{12}$; 1869 souverains pèsent 40 livres anglaises, et une livre anglaise vaut 373gr.,242. Un orfèvre fond 25 napoléons et 20 souverains. Quel poids de cuivre devra-t-il ajouter au lingot pour l'amener au titre de 0,750?

(Neuchâtel, Brevet primaire, juillet 1891).

Adresser les solutions jusqu'au 12 août, à M. A.-P. Dubois, directeur des écoles, au Locle.